CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E175797** **VALABLE JUSQU'AU** **10/06/2027**

ÉDITÉ LE 12/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX
Siret : 823 161 682 00021
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 2145036-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 415803980001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 415803980001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : NUANCIEL

9 RUE DES BORDES
77580 CRECY LA CHAPELLE

Téléphone : 06 27 06 58 71 **Fax :**
Portable : 06 27 06 58 71
Responsabilité légale :
PEDREIRA HUGO MANUEL GÉRANT

Site Internet : contact.nuanciel@gmail.com
E-mail : contact.nuanciel@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 780 174 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	2	11/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/06/2026 12:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.